

VNF adhère à Vélo & Territoires



APRÈS TROIS ANS DE PARTENARIAT, VNF EST LE PREMIER PARTENAIRE À REJOINDRE VÉLO & TERRITOIRES

Une adhésion qui confirme l'engagement de VNF, auprès des collectivités, pour développer et faire la promotion du vélo, une activité phare du tourisme fluvestre

Chrystelle Beurrier, présidente de Vélo & Territoires, vice-présidente du département de la Haute-Savoie :

« Cette adhésion est tout un symbole ! Elle marque l'évolution concrète et logique de trois années de partenariat fructueux entre VNF et Vélo & Territoires pour marier itinéraires cyclables et voies d'eau. Vélo & Territoires, coordinateur du réseau national cyclable, réunit et fédère les collectivités autour du cap partagé de la France à vélo 2030. Achever le Schéma national des véloroutes à horizon 2030, hisser la France au rang de première destination mondiale pour le tourisme à vélo, voilà deux de nos objectifs stratégiques que VNF partage pleinement avec nous en jouant un rôle d'acteur majeur au service de ces ambitions. Avec ses 6628 km (28 %) du Schéma national des véloroutes situés à proximité d'une emprise de VNF, quoi de



plus logique que d'accueillir VNF comme le premier adhérent de notre collège des partenaires aux côtés et au plus près de nos 102 collectivités adhérentes. L'avenir du vélo en France sera fonction de notre capacité à co-construire et poursuivre les collaborations aussi fructueuses. Bienvenue à VNF au sein de Vélo & Territoires ! »

Thierry Guimbaud, directeur général de Voies Navigables de France :

« Gestionnaire d'un réseau de fleuves et de canaux, Voies Navigables de France est également un acteur de l'aménagement pour le développement économique et touristique des territoires en lien avec les collectivités locales.

Le tourisme fluvial s'intègre dans la dimension plus large du tourisme fluvestre, qui englobe les différentes activités sur la voie d'eau mais aussi le long de celle-ci, et c'est particulièrement le cas de la randonnée à vélo. Avec plus de 90 % de notre réseau situé à moins de 5 km d'une véloroute, nous souhaitons développer les synergies entre ces différentes pratiques touristiques complémentaires. Depuis 2017, VNF a permis l'aménagement de 150 km d'itinéraires cyclables à proximité de voies d'eau et nous voulons continuer à travailler en ce sens, main dans la main avec l'association Vélo & Territoires et ses adhérents. Que ce soit en proposant la mise à disposition de nos chemins de halage ou encore en développant l'offre de services pour répondre aux besoins des touristes à vélo, nous faisons la démonstration que vélo et voie d'eau font la paire et doivent s'associer pour atteindre des objectifs ambitieux. C'est tout l'enjeu de l'adhésion de VNF aujourd'hui. »

Trois ans de partenariat

L'adhésion de Voies Navigables de France (VNF) au réseau de Vélo & Territoires offre l'occasion de revenir sur la dynamique fluvestre¹ insufflée grâce à la collaboration des acteurs du cyclable et du

¹ Est considérée comme fluvestre toute activité menée sur et au bord de l'eau : promenade, croisière, pêche, déplacement à vélo...

fluvial.

Le fluvestre, sur le devant de la scène nationale : après trois ans de partenariat constructif, ayant notamment conduit à l'organisation conjointe des premières journées nationales du tourisme fluvestre en 2017 et 2019, VNF adhère à Vélo & Territoires. Ce partenariat a permis la coopération des acteurs du cyclable et du fluvial sur des sujets prioritaires comme l'actualisation du Schéma national des véloroutes, la labellisation Accueil Vélo de dix premiers sites de plaisance, la publication de cartes et atlas vélo régionaux soulignant la complémentarité entre canaux et vélo.

Des traductions concrètes en quelques indicateurs : entre 2016 et 2018, 262 km d'itinéraires cyclables nationaux, dont 193 km sur le Schéma EuroVelo, ont été ouverts à moins de 5 km du réseau VNF. Autres faits marquants : la nouvelle véloroute européenne, l'EuroVelo 19 – La Meuse à vélo, complète les grands itinéraires en bord de voie d'eau ; et VNF est membre du comité d'itinéraire de la V50 qui reliera la frontière du Luxembourg à Lyon en 2020.

Les actions fluvestres de demain ?

VNF et Vélo & Territoires entendent approfondir le travail engagé. Voici les trois axes de travail principaux.

#1 Une observation plus pointue de la fréquentation fluvestre : Vélo & Territoires, au travers de sa Plateforme nationale des fréquentations, est déjà très mobilisé sur cette question pour les données vélo. Ensemble, VNF et Vélo & Territoires souhaitent développer des indicateurs de suivi fiables et consolidés de la fréquentation fluvestre nationale et de ses retombées économiques.

#2 Développer les services aux cyclistes : conscient des attentes des touristes à vélo en matière de services, VNF se saisit de son domaine public fluvial pour compléter l'offre le long de certaines voies d'eau. Des initiatives, portées par VNF ou des collectivités, émergent par exemple pour revaloriser les maisons éclésières vacantes. Avec ce partenariat l'objectif est d'approfondir ces stratégies de revalorisation en fonction des besoins de services à l'échelle d'un itinéraire par exemple.

#3 La(les) gouvernance(s) fluvestre(s) : la mise en place de partenariats autour d'itinéraires cyclables, sous la forme de comité d'itinéraire, montre son efficacité depuis plus de dix ans. Côté voies d'eau, les contrats fluvestres et contrats de canaux structurent les projets de territoire. VNF et Vélo & Territoires coordonnent désormais leurs actions pour faciliter l'émergence de projets intégrant à la fois la thématique fluviale et cyclable.



Fort de plus de 4000 personnels mobilisés au service du fluvial, Voies Navigables de France entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : 6700 km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial. Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures :

- Il crée les conditions du développement du transport de fret ;
- Il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique ;
- Il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et en luttant contre les inondations et le stress hydrique. Il favorise également le développement de l'hydroélectricité et préserve la biodiversité.



Vélo & Territoires est un réseau de collectivités mobilisées dans une dynamique collégiale pour construire la France à vélo en 2030. Au cœur de son projet stratégique : achever les schémas vélo au profit de l'équilibre des territoires ; faire du vélo un outil de mobilité à part entière ; porter la France au premier rang des destinations mondiales du tourisme à vélo ; faire de la France une grande nation cyclable. Les 102 territoires adhérents au réseau Vélo & Territoires en janvier 2020 couvrent environ 91 % de la population française référencée au 1^{er} décembre 2018.

Vélo & Territoires

Dorothee Appercl

Chargée de communication
Tél. : +33 (0)9 72 56 85 07
dorothee.appercl@velo-territoires.org
www.velo-territoires.org

Contact médias

Peter Even
Tél. : +33 (0)2 53 35 50 21
pe@monet-rp.com
www.monet-rp.com

VNF

Julie Cousein

Responsable relations presse
Tél. : 06 98 36 41 64 – 03 21 63 49 75
Julie.COUSEIN@vnf.fr
www.vnf.fr